



APPEL A PROJET CULTUREL

Engagements Quartiers 2030

Programmation 2027



Quartier BUISSON-GALLOUEN

PREAMBULE

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers socialement fragiles et leurs habitants. Elle vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Cet appel à projet tend vers une approche de sensibilisation et de pratique culturelle afin d'ouvrir le droit culturel sur Buisson-Gallouen, tout en répondant aux volontés des habitants de développer le lien social.

Présentation du quartier Buisson-Gallouen :

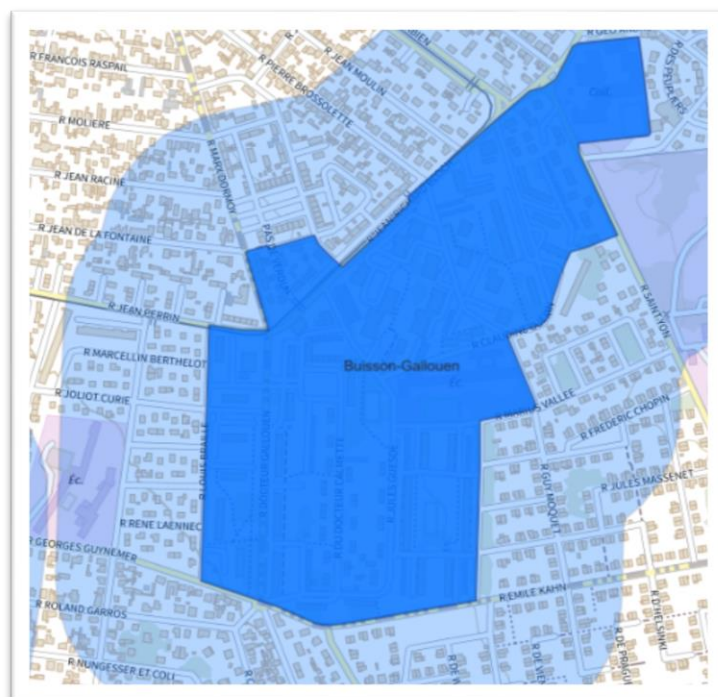
Le quartier Buisson-Gallouen est un territoire vécu, commun aux villes de Sotteville-lès-Rouen (85% du QPV) et de Saint-Etienne du Rouvray (15% du QPV).

2 922 habitants vivent dans ce quartier plutôt moins en difficulté que la moyenne des quartiers prioritaires de la Métropole, mais qui abrite une population parfois socialement isolée pour laquelle une animation territoriale renforcée est proposée dans le cadre du contrat de ville.

A Buisson-Gallouen, la population est plus jeune que sur le reste du territoire, les familles monoparentales sont nombreuses et le taux d'emploi reste dégradé pour une population qui subit un taux de pauvreté à 48%.

L'habitat social et collectif est prépondérant sur ce quartier qui dispose d'un maillage d'équipements et de services publics dont :

- Une salle de sport Aimée Lallement, un terrain de basket et un espace sportif en cours de réhabilitation.
- 3 jardins partagés et de nombreux espaces verts.
- Les enfants et les jeunes sont accueillis dans un espace enfant (0-3 ans), au sein du groupe scolaire Ferdinand Buisson, au collège Jean Zay et à l'accueil de loisirs implantés au sein de l'école. Des dispositifs tels que le LudoCLAS ou encore le Ludocité les accompagnent après l'école. A noter que les équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire du secteur, fortement impliquées dans l'approche artistique et culturelle auprès des enfants, sont déjà largement sollicitées.
- 3 éducateurs de prévention spécialisée du Caps interviennent sur l'ensemble du territoire sottevillais et réalisent un travail de terrain auprès des jeunes de 11 à 25 ans et de leur famille. Un local dédié leur est mis à disposition dans ce quartier.
- A deux pas de la station de métrobus, la place Calmette accueille une supérette et un service de restauration rapide ainsi que la Maison citoyenne Ferdinand Buisson, labélisée espace de vie sociale. La Maison citoyenne accompagne dans les démarches administratives, c'est également un espace



d'information, d'écoute, de convivialité et de rencontre entre tous les habitants. C'est dans ce lieu que se réunit notamment le Conseil de maison « Buisson s'Anime », une instance de participation citoyenne composée d'habitants volontaires et particulièrement impliqués dans l'animation du quartier.

- Si les clubs sportifs sont présents au sein de la salle de sport, le milieu associatif est peu représenté sur ce territoire. Outre le club de prévention spécialisé, le quartier compte seulement une antenne de l'association intermédiaire Interm'aide emploi.

Ce maillage d'équipements et de structures présents sur le territoire implique d'aller à la rencontre des professionnels qui les animent. Cependant, un certain nombre d'habitants ne fréquentant aucun de ces dispositifs, il est nécessaire de mener des actions d'aller-vers sur l'espace public pour toucher un plus large public.

Le projet de territoire

Au regard des caractéristiques du quartier mais surtout au travers des priorités portées par la municipalité et des attentes et besoins exprimés par les habitants, le contrat de ville « Engagement quartier 2030 » s'attache à travailler autour de trois thématiques : Education, emploi et lien social.

Au titre du développement du lien social et du vivre-ensemble, la mise en place d'un projet culturel et participatif sur le territoire a débuté en 2023. A noter qu'il s'agit d'un appel à projet annuel (année 2027) qui s'organise et se concrétise sur l'année scolaire (de septembre 2027 à juin 2028).

Retour sur les précédentes actions :

En 2023, la Ville a piloté un projet audiovisuel, « Notre quartier se raconte », mené par Thomas Rollin et Laurent Matthieu du Safran Collectif.



L'édition 2024, portée par le Trianon Transatlantique, a permis de réunir les habitants autour de la Fête Buissonnière, un projet musical et festif qui a vu la participation de toutes les générations. Pour l'année 2025, La Youle Compagnie, lauréate de l'appel à projet, a travaillé sur la thématique du rêve et a embarqué les habitants dans une grande déambulation festive et intergénérationnelle mêlant danse, marionnettes, musique (*photo*). Pour l'année 2026, l'association Contraste porte un projet photographique intitulé « Poses Ici ». Il s'inscrit dans la célébration du bicentenaire des premières images photographiques réalisées par Nicéphore Niépce et vise à interroger l'évolution de la photographie, du sténopé au format numérique.

Fort de ces expériences, le quartier Buisson-Gallouen s'enrichit chaque année au travers de cette ouverture à la culture pour tous et toutes et du lien social que cela favorise, véritable trait d'union entre tous les habitants.

Cet appel à projet vise à :

- Créer du lien social intergénérationnel
- S'ouvrir à tous les publics, dans le respect des principes de laïcité.
- Favoriser l'Égalité femmes/hommes réfléchi et la non-discrimination
- Mobiliser et faire participer les habitants tout en sachant diversifier et innover pour favoriser leur mobilisation : pratiquer le hors les murs, aller vers le réseau partenarial (école, maison citoyenne, CAPS Prévention, associations, structures d'insertion par l'activité économique, bailleurs sociaux...)
- Prendre en compte le cadre de vie et sa nécessaire réappropriation par les habitants
- Utiliser les arts et la création artistique comme outils d'expression collective

- Favoriser l'éducation artistique et culturelle et la médiation culturelle
- Proposer une action culturelle permettant une sensibilisation des publics (adultes, enfants, ados)
- Faire le lien avec un lieu culturel (bibliothèque, musée, salle de spectacles, théâtre, lieu d'exposition et ou de concert...) - facultatif

DEROULEMENT DE L'APPEL A PROJET :

MODALITES DE REPONSE ET CALENDRIER :

1 LES STRUCTURES ELIGIBLES A L'APPEL A PROJET SONT :

- les associations loi 1901, les autres personnes morales de droit privé, les personnes morales de droit public, intermittents du spectacle, compagnies du champ culturel ou socioculturel.

2 LES CRITERES DE RECEVABILITE DU PROJET SONT :

- Dossier complet :

Pour répondre à cet appel à projet, les structures sont tenues de compléter le dossier qui devra comprendre :

une note d'intention faisant apparaître :

- L'adéquation du projet à un besoin local : le porteur devra décrire dans le champ de son projet l'analyse du besoin identifié et la manière dont celui-ci est couvert ou non dans le quartier,
- Les modalités de mobilisation des publics : L'action doit bénéficier en grande majorité aux habitants du quartier prioritaire, les objectifs de mixité femmes/hommes devront être clairement affichés et les moyens d'y parvenir argumentés
- La présentation de l'action et de ses objectifs doit être claire et articulée avec l'existant sur le quartier (droit commun, service public, association).
- Le nécessaire travail de co-construction avec la commune, les habitants et tout autre acteur ou structure identifiés
- Le partenariat mobilisé sur les différentes étapes du projet et sa mise en œuvre
- Le caractère d'innovation et d'expérimentation du projet sera regardé avec attention.

un budget prévisionnel de l'action présentant l'adéquation des moyens aux objectifs du projet : les moyens humains et partenariaux mobilisés, la faisabilité financière.

les statuts de l'organisme

tout autre élément laissé à l'appréciation du porteur (référence, book...) – Facultatif

Afin de mieux cerner les enjeux de territoire, il est possible d'organiser une rencontre et une visite du quartier prioritaire selon les besoins des postulants. Rendez-vous à fixer auprès de Chérazad Benzid et/ou Christelle Chaussat (coordonnées ci-après).

3- CALENDRIER DE L'APPEL A PROJET :

Lancement de l'appel à projet : **1^{er} septembre 2026**

Fin du dépôt des dossiers de candidature : **le vendredi 30 octobre 2026**

Commission de sélection : entre le **16 et le 27 novembre 2026**.

Le porteur de projet retenu sera ensuite amené à porter l'action auprès des financeurs du Contrat de Ville au titre de la programmation 2025, au travers d'une demande de subvention à saisir sur la plateforme de dépôt « DAUPHIN » avant **le 19 décembre 2026**. Pour une première démarche sur cette plateforme un soutien technique pourra être sollicité auprès de Christelle Chaussat, cheffe de projet politique de la ville.

4- MODALITÉS DE FINANCEMENT :

- L'enveloppe allouée au projet dans le cadre du contrat de ville est de 8 000€. Tout type de financement supplémentaire peut être sollicité par le porteur de projet.

5- CONTACTS :

► Chérazad Benzid

Responsable de l'action culturelle et accueil artistes Direction des affaires culturelles

Tél : 02 35 63 62 19/Port 06.42.27.82.03 c.benzid@sotteville-les-rouen.fr

► Christelle Chaussat

Cheffe de Projet Politique de la ville Direction de la Solidarité

Tél : 02.35 63.78.14 c.chaussat.solidarite@sotteville-les-rouen.fr.